



Le temps des travaux

En bref

UNE CIRCULATION EN SITE PROPRE

Le Tram'bus bénéficie en grande partie d'une circulation en site propre, à savoir d'une voie sécurisée et réservée. Il est prioritaire aux carrefours, de la même façon et dans un environnement similaire à un tramway.

100%

électrique,
non polluant,
plus confortable,
faible nuisance sonore
ou environnementale

2020

Mise en service prévue
de la partie Nord
de la ligne L2
du Tram'bus

Lettre N° 1 - Octobre 2019

LIGNE 2 - SECTEURS CHARLES-DE-GAULLE - CÔTE DU MOULIN
BOUCAU - TARNOS - BAYONNE

Deux nouvelles zones de travaux sur la ligne 2 du Tram'bus

Début octobre, les travaux d'aménagement de la ligne 2 du Tram'bus vont se prolonger sur deux nouvelles zones de chantier : autour du giratoire Charles-de-Gaulle, sur les communes de Boucau et Tarnos, et au niveau de la Côte du Moulin à Bayonne.

Autour du rond-point Charles-de-Gaulle

Les travaux préparatoires aux aménagements du Tram'bus, permettant notamment de dévier ou renouveler les réseaux, ont commencé près du giratoire Charles-de-Gaulle et se poursuivent sur la R.D 810, en remontant sur Tarnos.



www.trambus-paysbasque.fr

Quelles sont les étapes du chantier ?

1

Dégagement d'emprises :
il s'agit de supprimer sur le tracé du Tram'Bus tout ce qui représente une gêne potentielle à la circulation et à l'organisation des travaux (enlèvement du mobilier urbain, des ilots...).

2

Terrassement et voirie :
ce sont les travaux de décaissement et de remblaiement qui permettent de stabiliser le terrain, puis s'ensuivent les travaux de revêtement de la chaussée.

3

Installation de la signalisation lumineuse tricolore
celle-ci sera provisoire dans un premier temps puis définitive dès que les 2 premières étapes seront terminées.

4

Aménagement des espaces verts
ils seront réalisés dans la période favorable aux plantations.

Parallèlement à ces interventions, les aménagements pour le Tram'bus vont débuter début octobre : les entreprises commenceront par dégager les emprises, c'est-à-dire qu'elles supprimeront, sur le tracé du Tram'bus, tout ce qui représente une gêne potentielle à la circulation et à l'organisation des travaux (enlèvement du mobilier urbain, trottoirs...). Après quoi, les travaux de terrassement pourront commencer entre les ronds-points Charles-de-Gaulle et "La Tuilerie".

Aménagement du parking relais sur la Côte du Moulin

Afin de permettre la correspondance entre les lignes 4 et T2 (ligne 2 du Tram'bus), un parking relais de 29 places sera réalisé sur le terrain de la Côte du Moulin. En parallèle, le renouvellement du réseau d'eau potable sera réalisé dans ce secteur.



Pendant toute la durée des travaux, les arrêts de bus sont maintenus mais peuvent être déplacés selon l'avancée du chantier.



Permanence Tram'bus

Vous pouvez rencontrer une médiatrice Tram'bus lors des permanences en mairie de Tarnos les mercredis matins. Elle pourra répondre à vos questions, vous renseigner sur le projet et vous accompagner tout au long de la réalisation des travaux.

Permanence le mercredi de 9h à 11h.

La Médiatrice peut se rendre disponible en dehors de ces créneaux. N'hésitez pas à la contacter ou à prendre rendez-vous.

**Contact par mail : trambus@communaute-paysbasque.fr
Suivez les informations sur www.trambus-paysbasque.fr
Retrouvez-nous sur Facebook : Tram'bus Communauté PB**

